



TRÉBAS LES BAINS

Mairie Info

JUILLET 2016

HORAIRES

Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h
le jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17 h 30

Agence Postale

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h

Mini Déchetterie

Lundi de 14h30 à 17h30
Le mercredi et le samedi
de 10h à 12h

Bibliothèque

Ouverture tout l'été

Mardi de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h

Relais Emploi Formation

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois :
de 14h à 16h

Assistante sociale

Le 3^{ème} jeudi du mois :
de 14h à 16h

CONTACTS

Email : trebaslesbains@orange.fr

Tél. Mairie 05 63 55 85 47

Tél. Ag Postale 05 63 55 88 44

Tél. Bibliothèque 05 63 55 84 04

LE MOT DU MAIRE

Enfin l'été ! Il se sera longtemps fait attendre mais peut maintenant démarrer sous les meilleurs auspices, avec lui cette envie de vivre autrement, paisiblement, de se retrouver.

Cette année, notre magnifique village vient de se voir décerner le « Pavillon Bleu », label de qualité récompensant notre engagement dans le domaine du développement durable. Ce qui laisse présager une jolie saison, pour le plus grand bonheur des touristes et des Trébassiens. À ce titre, nous ne pouvons d'ailleurs que nous satisfaire de la création de l'Office de tourisme mais surtout de l'engagement et de la vitalité du tissu associatif et des bénévoles investis sans compter pour notre plus grand bonheur.

Si nous faisons la part belle, n'en déplaise à certains, à notre espace de loisirs, nous n'en oublions pas la gestion du quotidien et les projets qui suivent leurs cours. Les bureaux de la mairie et de l'agence postale ont été réaménagés afin de faciliter l'accueil du public et d'améliorer les conditions de travail du personnel, des travaux de voirie seront réalisés, le planning des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et des vestiaires sportifs est en cours d'élaboration, etc....

Mais l'été c'est aussi un moyen de faire vivre notre citoyenneté, de faire du respect de l'autre une habitude en s'attachant à lutter contre les incivilités en tous genres et en protégeant notre environnement.

Vivons pleinement cette belle saison en profitant de la chance de vivre ici.

Patricia BOUSQUET

BUDGETS MUNICIPAUX

Les quatre budgets

	Dépenses 2015	Recettes 2015	Primitif 2016 Dépenses	Primitif 2016 Recettes
Budget Commune				
Fonctionnement	303 627,24	430 178,00	454 382,00	454 382,00
Investissement	255 233,30	209 634,83	250 383,00	250 383,00
Total	558 860,54	639 812,83	704 765,00	704 765,00
Budget Assainissement				
Exploitation	28 861,95	28 014,66	66 882,00	66 882,00
Investissement	102 639,63	88 035,39	68 154,00	68 154,00
Total	131 501,58	116 050,05	135 036,00	135 036,00
Budget Transport scolaire				
Exploitation	5830,55	14 537,00	18 606,00	18 606,00
Investissement	0	23 788,92	7 033,00	7 033,00
Total	5830,55	38 325,92	25 639,00	25 639,00
Budget Action sociale				
Fonctionnement	1 280,00	276,00	À compter de 2016, ce budget est intégré au budget principal (communes de moins de 1500 habitants)	
Investissement	0	0		
Total	1 280,00	276,00		
TOTAL GENERAL	697 472,67 €	794 464,80 €	865 440,00 €	865 440,00 €

Détails du budget primitif de la Commune – Exercice 2016

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	96 814
Charges de personnel	131 748
Atténuations de produits	0
Autres charges de gestion courante	113 870
Charges financières	9 500
Dépenses imprévues	8 000
Virement à la section d'investissement	89 000
Transferts entre sections	5 450
Total	454 382 €

Recettes

Atténuations de charges	38 521
Produits des services	790
Impôts et taxes	217 522
Dotations et participations	95 600
Autres produits	22 000
Résultat reporté	79 949
Total	454 382 €

Investissement

Dépenses

Opérations d'équipement	233 633
Emprunts et dettes assimilées	16 750
Total	250 383 €

Recettes

Subventions d'investissement	39 728
Dotations, fonds divers, réserves	17 524
Excédents de fonctionnement capitalisés	45 599
Virement de la section de fonctionnement	89 000
Transferts entre sections	5 450
Solde d'exécution reporté	53 082
Total	250 383 €

Les quatre taxes - évolution

	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	Augmentation de
Taxe d'habitation :	13,40	13,54	13,54	0 %
Taxe sur le foncier bâti :	16,06	16,22	16,22	0 %
Taxe sur le foncier non bâti :	72,30	73,03	73,03	0 %
Contribution économique territoriale (ex taxe professionnelle) :	24,22	24,46	24,46	0 %

PAVILLON BLEU 2016



La commune a été labellisée Pavillon Bleu pour l'année 2016 sur la base des critères communaux de l'année passée. La remise du diplôme a eu lieu le 18 mai 2016 à Montpellier en présence de la présidente de la nouvelle région Occitanie Carole Delga. Ghislaine Rugen et Jean Claude Massol représentaient la commune.

Ce label est attribué aux communes qui font des efforts en matière de gestion environnementale sur l'ensemble de leur territoire et particulièrement au niveau de leur plage. Pour l'obtenir, les collectivités doivent répondre à un certain nombre de critères en matière d'éducation à l'environnement, de gestion de l'eau et des déchets.

Office de Tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois

L'Office de Tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois a été créé le 3 mai 2016 et inauguré le 14 juin 2016. Il réunit les deux communautés de communes de Val 81 et Monts d'Alban et Villefrancois. Cette structure où travaille actuellement Cécile Chalivoy-Poirier a l'ambition de promouvoir notre territoire, de développer l'économie locale et de l'intégrer au mieux à la dynamique touristique tarnaise.



Baignade : nouveaux aménagements

Des travaux d'aménagement de la base de loisirs ont été réalisés. Ils consistent en la création d'un cheminement vers la plage et les tables de pique-nique pour les personnes à mobilité réduite. De même, pour le confort et la sécurité de tous, le périmètre de surveillance de la baignade est agrandi et délimité par des filins équipés de petites bouées. Une zone pour « petits baigneurs » se trouve à l'intérieur de ce périmètre. Il a été mis en évidence que les anciens flotteurs créaient un problème de visibilité et de sécurité. Aussi, ils sont à présent utilisés en tant que ponton dont l'utilisation est réglementée (avec toujours le maintien de la règle « sans courir et sans bousculades »... !).

De plus, la commune s'est dotée d'un défibrillateur automatique mis à disposition sur la plage pendant

la période estivale (hors saison, il se trouvera à l'extérieur de la salle des fêtes pour une accessibilité à tous).

Cette année, une note poétique est apportée à la base de loisirs... avec l'installation de deux cabines de plage type « océanique ». L'une est mise à disposition des baigneurs, l'autre fait office de poste de secours. Un barnum où peuvent être pratiqués les premiers soins complète le nouvel équipement. Une troisième cabane est dédiée à la mise à disposition des livres aux usagers de la plage.



Journée citoyenne du 11 juin 2016

Le Syndicat d'Initiative de Trébas avec l'appui des communes de Frayssines, Cadix, Curvalle et Trébas et le Syndicat Mixte de rivière Tarn a organisé une matinée citoyenne de nettoyage des berges et des sentiers. Une cinquantaine de personnes ont prêté main forte. Les équipes embarquées sur les canoës mis à disposition par Ambialet ont pu collecter de nombreux déchets, ferraille, pneus en quantité considérable. Les autres équipes munies de débroussailleuses apportées par les particuliers, de sécateurs et aussi de tracteurs ont nettoyé les portions de certains sentiers qui en avaient le plus besoin.

Un repas convivial a clôturé cette matinée qui représentait symboliquement la dernière action du Syndicat d'Initiative de Trébas. Celui-ci a en effet été dissous quelques jours après pour ne pas faire doublon avec le nouvel Office de Tourisme. Toujours dans l'action, les membres bénévoles ont souhaité poursuivre certaines manifestations et ils ont créé la toute nouvelle association « Trébas : Culture et Loisirs ». Le marché de Noël et les expositions d'artistes seront donc reconduits.

Méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides

Dans le cadre de la réglementation qui impose « zéro pesticide » dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017, une démonstration de désherbage thermique a été organisée le mardi 14 juin par la mairie de Trébas avec l'appui de ses employés communaux. Les communes voisines et la communauté de

communes Val 81 étaient invitées et ont répondu présentes. Une trentaine de personnes ont pu assister à cette démonstration qui présentait plusieurs matériels.

D'autres techniques alternatives existent comme notamment le balayage mécanique et seront à étudier prochainement par la commune.

Il est évident qu'un maximum de pratiques doit être examiné, toutefois il ne faut pas oublier qu'aucune technique de désherbage alternatif ne permet d'obtenir les mêmes résultats que ceux apportés par les herbicides classiques. Il sera donc nécessaire de réfléchir à la place des « mauvaises herbes » et à la vision que nous en avons : souvent perçues négativement, considérées comme sales ou envahissantes, l'herbe peut pourtant être regardée différemment... !



Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de **l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017** : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

▪ Village toujours mieux fleuri

Des nouvelles barriques fleuries ont été installées dans le village, les anciennes ont été repeintes. De nouvelles plantes qui nécessitent moins d'eau sont à l'essai. Comme les années précédentes, des jachères fleuries ont été semées aux entrées de village.

▪ Aménagement à la base de loisirs : renouvellement des peupliers blancs dépérissants et plantations d'espèces champêtres adaptées

À la base de loisirs, un renouvellement de peupliers blancs dépérissants va être réalisé courant octobre. Dans un premier temps, ce seront environ 18 peupliers qui vont être supprimés (ceux longeant le terrain de foot). La commune a sollicité l'appui de l'association Arbres et Paysages Tarnais, opérateur technique compétent dans la gestion des arbres et des haies. Le diagnostic établi par l'association met en avant une fragilité mécanique des peupliers en liaison avec les diverses interventions de tailles.

La commune a pris contact avec une entreprise spécialisée pour réaliser ces abattages. Le bois coupé à une dimension précise pourra être négocié à la vente.

Les acacias dont la croissance est faible, en raison de la concurrence des peupliers pour la lumière, seront également traités lors de cette opération.

Ces travaux seront suivis de plantations (environ une trentaine de pieds). Il ne s'agira plus de plantations mono spécifiques mais d'associations d'arbres et d'arbustes champêtres. Les essences plantées dans le cadre de cet aménagement sont des essences de pays qui sont caractérisées par une bonne adaptation aux contraintes du milieu, notamment pour maintenir ou restaurer la diversité génétique. Pour assurer une meilleure reprise, l'association conseille à la mairie de travailler avec des baliveaux, arbres intermédiaires entre les jeunes plants forestiers et les tiges utilisées dans les aménagements urbains.

À terme, érables, frênes et tilleuls participeront à l'embellissement de la base de loisirs.

« Le meilleur moment pour planter un arbre était il y a vingt ans. Le deuxième meilleur moment est maintenant. »

Proverbe chinois

▪ L'éclairage public passe à l'heure d'été

Depuis quelques temps, la commune est engagée dans une démarche d'économie d'énergie en limitant les horaires d'éclairage public. Elle est également engagée (Pavillon Bleu, Station Verte) dans l'amélioration de l'accueil touristique d'été et dans ce sens, il convenait de prendre en compte l'augmentation de l'activité « nocturne » du village en pleine saison (concours de pétanques, soirées musicales, promenades...). L'heure d'extinction de

l'éclairage public a donc été portée à 1h du matin dans le village (à 2h sur la base de loisirs) et sera même retardée lors de la fête communale.



En espérant que cette mesure donne pleine satisfaction tant aux touristes qu'aux « locaux ».



PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES

JUILLET, AOÛT

- tous les mercredis à 21h: **Concours de pétanque en doublette** (ouvert à tous)
- tous les dimanches matin: **Marché de pays**
- **Baignade surveillée** de 14h30 à 19h

JUILLET

- mercredi 20 juillet à 21h30 (durée environ 1h15) :
Spectacle THÉÂTRE de François GRAND-CLÉMENT « **QUELQUES VERS DE PASTICHE** »
Spectacle en plein air derrière l'église ou dans la salle polyvalente en fonction du temps - Participation: 3€/adulte, gratuit pour les enfants – *organisation* : Office de Tourisme
- du samedi 9 juillet au 14 juillet: **Stage de judo** - *organisation* : MJC
- lundi 18 juillet à partir de 19h30: **Marché gourmand nocturne** avec possibilité de restauration sur place
- du 24 juillet au 31 juillet: « **Festival Musique en Vallée du Tarn** » *organisation* : MJC
- jeudi 28 juillet à 21 h : concert en l'église de Trébas avec le **Barbican Quartet**
(Haydn, Beethoven, Mendelssohn)

Plus d'infos sur le site : www.musiqueenvalléedutarn.com (rens. au 05 63 55 85 25 ou 07 87 82 13 35)

AOÛT

- du 5 au 7 août: **FÊTE DU VILLAGE** - *organisation* : Comité des Fêtes
- vendredi 5 août:
 - 14h30: concours de pétanque en doublette (1 adulte + 1 enfant -14 ans)
 - 20h30: **LOTO des Aînés** à la salle polyvalente, *organisation* : Club Arc en Ciel et Belcantou
 - 23h: **BAL DES JEUNES avec la discomobile PYRAMIDAL**
- samedi 6 août:
 - 9h: départ des Aubades
 - 14h30: concours de pétanque en tripléte
 - 20h30: **REPAS DANSANT « Aligot et Porcelet à la broche »**
Pour les Trébassols, une prévente de tickets repas sera organisée le dimanche 31 juillet sur le marché, stand de l'écrivain public biographe Florence CLERFEUILLE.
 - 22h: **BAL avec l'orchestre Serge VERGNES**
- dimanche 7 août: journée *organisée par l'Amicale du Trébas Football Club*
 - 9H30: **Tournoi de Foot à 7** sur la journée avec repas le midi pour les joueurs
(Inscription au 06 75 19 49 64)
 - 14h30: concours de pétanque en doublette
 - 19h: **BODÉGA saucisse/frites avec le groupe IRIS**
 - 22h30 : **BAL avec la discomobile DISCO STAR**
- lundi 8 août
 - De 10h (précises !) à 12h : **Visite Guidée du village** avec France FÉLIX, historienne (participation: 3€ -MJC)
 - À partir de 19h30 : **Marché gourmand nocturne** avec possibilité de restauration sur place
- mercredi 10 août à 21h: **Soirée sous les étoiles** diaporama à la salle polyvalente avant observation des étoiles
Participation: 2€/adulte, gratuit pour les enfants - *organisation* : Office de Tourisme
- dimanche 21 août: **VIDE-GRENIER**
(renseignements auprès de Sylvie NOEL au 05 63 55 15 19) - *organisation* : MJC et Trébas Football Club



JUILLET

Jean Pierre VIGUIER (peinture)
et Pierre CHABERT (émail sur cuivre)

AOÛT

Raymond BARDE (peinture)
et Jacqueline FRANCO-VIEULE (poterie)

SEPTEMBRE

Marie-Claude DOMENEGHETTY (peinture)
et Gilles LESCOULES (sculpture)
ouverture pendant les journées du patrimoine les 17 et 18 septembre

Programme *Musique en Vallée du Tarn*

DIMANCHE 24 JUILLET

ÉGLISE de VILLENEUVE sur TARN.....18 H

TRIO ÉLÉGIAQUE

Philippe AÏCHE.....violon
Virginie CONSTANT.....violoncelle
François DUMONT.....piano

L. van Beethoven.....
Trio n° 5 en ré majeur op. 70 n°1 « Les Esprits »
M. Kagel.....*Trio n° 2*
M. Ravel.....*Trio en la majeur*

LUNDI 25 JUILLET

ÉGLISE de VILLENEUVE sur TARN.....21 H

Helen KEARNS.....soprano
François DUMONT.....piano

F. Chopin.....*Les 4 Ballades*
F. Liszt.....
Die Lorelei, O quand je dors, Enfant si j'étais roi
H. Kowalski.....
Spring song, Tristesse, Le soleil luit, Twilight of love
G. Verdi.....*Caro nome (extrait de Rigoletto)*
Follie... *Sempre libera (extrait de la Traviata)*



MARDI 26 JUILLET

ÉGLISE de VILLENEUVE sur TARN.....21 H

Victor NARANJO PÉREZ.....piano

W.A. Mozart.....*Rondo en la mineur K. 511*
F. Chopin.....*Fantaisie en fa mineur op. 49*
I. Albéniz.....*Triana (extrait de la Suite Ibéria)*
E. Chabrier.....*Bourrée fantasque*

Cristina NARANJO PÉREZ.....piano

J. Haydn.....*Sonate n° 36 en do majeur*
S. Prokofiev.....*Sonate n° 2 en ré mineur op. 14*
C. Debussy.....*L'Isle joyeuse*
R. Shchedrin.....*Basso ostinato*



JEUDI 28 JUILLET

ÉGLISE de TRÉBAS.....21 H

BARBICAN QUARTET

Gina BEUKES.....violon
Philip NOLTE.....violon
Richard HOLTUM.....alto
Moray WELSH.....violoncelle

J. Haydn.....
.....*Quatuor en si bémol majeur op. 76 n°4*
L. van Beethoven.....
.....*Quatuor n° 4 en do mineur op. 18 n°4*
F. Mendelssohn.....
.....*Quatuor en la mineur op. 13*

VENDREDI 29 JUILLET

ÉGLISE de LA CONDOMINE
(commune d'AMBIALET).....21 H

BARBICAN QUARTET

D. Chostakovitch.....*Quatuor n° 1 en do majeur op. 49*
A. Glazounov.....*Cinq Novelettes*
P. I. Tchaïkovski.....*Quatuor n° 1 en ré majeur op. 11*

SAMEDI 30 JUILLET

ÉGLISE de VILLENEUVE sur TARN.....21 H

Péter TÓTH.....piano

F. Schubert.....*Impromptu en do mineur op. 90 n° 1*
J. Brahms.....*Variations sur un thème original op. 21 n° 1*
F. Liszt.....*Méphisto-Valse n° 1*
F. Liszt.....*Années de pèlerinage, 1ère Année : Suisse.*

DIMANCHE 31 JUILLET

ÉGLISE de St ANDRÉ.....18 H

Nicole TAMESTIT.....violon
Pierre BOUYER.....pianoforte

W.A. Mozart.....
.....« *Les quatre sonates de la maturité* »
.....
.....*Sonate en si bémol majeur K. 454*
.....*Sonate en mi bémol majeur K. 481*
.....*Sonate en fa majeur K. 547*
.....*Sonate en la majeur K. 526*